

Avis d'expert : L'autocar, ce nouvel eldorado pour la France

Publié par  **Caroline Ridet** 

29/06/16 à 07:56 - Mise à jour le 29/06/16 à 08:04

Depuis la promulgation de la loi Macron, le 7 août 2015, le marché français du transport par autocar a connu un bouleversement, tant en termes de croissance qu'en termes d'innovation. Aujourd'hui l'autocar occupe une place grandissante dans l'économie et dans les modes de mobilité. Le thème a été abordé à plusieurs reprises, mais aujourd'hui, un bilan en profondeur s'impose : où en est ce marché depuis la libéralisation des lignes ? Quelles sont les incidences de la loi sur le secteur ? Qu'est-ce qui a changé ? Quels sont, désormais, les enjeux d'avenir ?

Georges Schiellein, consultant porte-parole du salon Autocar Expo, analyse le sujet.

Le 10 décembre 2014, Emmanuel Macron présentait le projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, visant à libérer l'activité partout en France et dans tous les secteurs.

Au terme de seulement six mois, les chiffres de fréquentation donnent tous les signes du succès :

- 715 liaisons quotidiennes (seulement 274 en septembre 2015)
- 157 villes françaises et aéroports desservies (75 villes en septembre 2015) ;
- 1,5 million de passagers transportés (250 000 en septembre 2015) ;
- plus de 2 500 départs et arrivées par jour, dont 261 vers l'étranger (800 en septembre 2015)

Des données plus récentes confirment la tendance. Au premier semestre 2016, l'ARAFER (Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires Et Routières) comptabilise une hausse de 69% des passagers et une augmentation de 61% du chiffre d'affaire. Ceci sans compter l'impact des grèves SNCF de ce printemps qui ont sans aucun doute boosté les pratiques "alternatives" (le sont-elles encore ?) du covoiturage et du transport en autocar.



Un boom, et après ?

Au-delà de la croissance, résultat majeur, l'un des effets de la loi est la modernisation et l'accès de ce secteur, au Graal de l'innovation. Avec l'ouverture du marché, sont apparus de nouveaux besoins en termes de véhicules. Jusqu'à présent, les véhicules étaient conçus pour réaliser des trajets relativement courts, or les lignes créées récemment sont plus longues. Résultat : les cars parcourent plus de kilomètres et sont plus vite à bout de souffle. D'où l'absolue nécessité pour les constructeurs de s'adapter et d'investir en R&D pour répondre aux évolutions dans l'utilisation de leurs produits, et faire face à la concurrence naissante.

Autre effet induit, et plus que positif : la création d'emplois. En accroissant les besoins en logistique et en main d'œuvre, la loi a permis l'embauche de chauffeurs qu'il faut héberger et nourrir entre 2 rotations. L'organisation des réservations a dû également être repensée, et de nouveaux services se sont développés, en lien avec l'activité émergente du smart tourisme. Depuis la loi Macron, ce sont ainsi plus de 1 300 emplois nets qui ont été créés (chiffres : mars 2016).

En miroir avec le marché, des évolutions sociétales et comportementales

Au-delà du marché de l'emploi et des bouleversements du secteur, ce qui frappe aussi c'est l'adaptation de ce mode de transport à nos modes de vie contemporains : mobilité, digitalisation, etc. L'économie du partage et les préoccupations environnementales sont dans l'ADN du XXI^e siècle. Les Français aiment voyager et sont soucieux de leur budget. Le déploiement du réseau de transport en autocar répond à ces attentes : il est adapté à des revenus bas ou moyens et permet d'accéder à un maximum de destinations.

Les touristes sont aussi concernés. N'oublions pas que la France reste la 1^{ère} destination touristique au monde ! Le développement des offres participe à l'attractivité du pays pour les visiteurs étrangers.

Aux yeux des usagers, l'autocar est donc un moyen de transport totalement actuel, plus moderne et en complet renouvellement en termes de confort et d'innovation : réservations et paiement en ligne, WiFi et autres services embarqués, bien-être, etc. Prendre le car n'est plus une contrainte, c'est à présent un mode de vie.

Et pour les années à venir ?

Nous ne sommes donc qu'aux prémices de cette évolution. Pour le futur, on peut imaginer des nouveautés techniques impactantes : autocar électrique, très haut de gamme, plus spacieux, doté de systèmes d'aide à la conduite, etc. On peut également envisager le développement de services à bord : un mini bar ou distributeur, écrans intégrés, prises électriques... Ou encore la mise en place de classes de confort, dans des autocars spécifiques, avec des espaces "Première", "Économique", "Famille".

En termes de logistique, les lignes d'autocar devraient continuer à se développer, supposant la multiplication des gares routières et des correspondances.

Mots-clés : #VUL/PL – Transport